

PROCES VERBAL

SEANCE DU 14 novembre 2023 à 20 h 30

Étaient présents : Mmes, MM. CHATRE Philippe, CHABRY Julien, CHARRIER Jérôme, BILLIEMAZ Gérard, LAMURE Sandra, CAPITAN Pascal, Delphine CHAUX, SERVAJEAN Yolande, PERSIGNY André, MORLANDET Marie-Christine, TRONCY Georges, CAPITAN J.Paul

Était absent excusé Mr CHAUMENTIN Gilles,

Était absente : Mme DEMICHEL Nelly

Secrétaire de séance : Mme MORLANDET M.Christine

Le Quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du PV du 20/09/2023**
- programme voirie 2024 pour demande de subvention,
- travaux Passerelle pour installation Médecin et ostéopathe – demande subvention
- convention dispensaire avec orthophoniste (env.6 mois)
- travaux Rucher Antoline (changement locataire)
- Demande de subv. Département pour sécurisation école,
- vote tarifs communaux
- revalorisation du RIFSEP (régime indemnitaire)
- DM diverses
- Questions diverses : (tracteur, remplacement angélique, repas anciens, BM en cours, Dossier ZEBIRI, point station, PLUI modif)

Le Maire accueille et remercie les membres présents. Il souhaite remercier les enseignants pour leur implication avec les enfants à la cérémonie du 11 novembre.

L'ordre du jour est ensuite abordé. Le PV de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des membres présents à la réunion du 20/09/2023.

-Mr BILLIEMAZ adjoint à la Voirie rappelle les travaux faits cette année dans le programme voirie avec les montants. Il fait part également des remerciements de Mr DEZON et Mr et Mme PASKO pour ces derniers. Il présente ensuite les chemins qui devront être réalisés en 2024.

-Mr CHABRY adjoint explique les travaux d'aménagement qu'il y a lieu de faire à la Passerelle pour la venue d'un médecin et d'une ostéopathe prochainement. Le coût est estimé à environ 40.000 € H.T. Le loyer serait d'environ 700 €/mois. Les locations de la Passerelle seront reportées sur la

salle de motricité. Le matériel et la vaisselle de la Passerelle y seront amenés.

Le Maire souhaite remercier les conseillères Sandra, Yolande ainsi que Gérard et Monique Paire qui se sont occupés de Mme ZEBIRI qui avait été relogée en urgence et provisoirement dans cette salle. Elle a pu trouver un logement sur Roanne et laissé les lieux.

-le Maire explique qu'une convention a été réalisée avec Mme HAON COPPERE Aurélie, orthophoniste qui s'installe sur la Commune et dans l'attente que les travaux de son cabinet soient terminés, elle louera le local avec la naturopathe vers l'ancienne mairie. Elle devrait démarrer au 15/12/2023 et restera jusqu'à mai ou juin.

- le maire informe que le Rucher Antoline change de propriétaire. Mickaël LEJEUNE arrête au 31/12/2023 son activité. C'est Romain CAMBON qui est avec lui depuis quelques mois qui reprend l'activité et le bail commercial. Quelques travaux sont en train de se réaliser pour que le laboratoire soit dans le local. Ils ont été estimés à 5000 €. Le loyer sera donc revu pour tenir compte de ces derniers.

- Mr CHABRY donne l'avancée du dossier de sécurisation de l'école. Les entreprises ont été contactées, on attend le retour des offres. Le Département prend en charge l'enrobé et un dossier de demande de subvention sera déposé auprès du conseil général pour l'aménagement.

-Le Maire présente les tarifs communaux qui n'ont pas été augmentés depuis 7 ans et pour certains 9 ans. Sur les locations de salle, une hausse est décidée pour les périodes hiver afin de faire face aux frais de chauffage. La salle de la passerelle n'étant plus louée, ses tarifs sont reportés sur la salle de la Motricité. Les loyers des garages, les droits de place et les concessions cimetièrè restent au même tarif. L'assainissement et les droits au branchements sont augmentés.

- Le Maire laisse la parole à Mr CAPITAN J.Paul Président de la Cople qui rappelle que dans 3 ans il y aura le transfert de compétence assainissement qui doit être fait auprès des Communautés de Commune. Il fait un point de la situation au niveau des communes de la Cople et des différences de coût entre chacun. Il a été décidé en réunion communautaire de déléguer à la Roannaise de l'Eau cette compétence. Les tarifs seront donc ensuite ajustés.

- le RIFSEP (régime indemnitaire des fonctionnaires) est revalorisé car cela fait 5 ans qu'il ne l'a pas été.

- le Cabinet Luc LEFEVRE nous a fait passer une estimation pour la mission SPS des 2 appartements. Il est décidé de demander une 2^e offre.

Questions diverses :

Le Président de la Copler informe que la course du Criterium Dauphiné aura lieu le 5 juin 2024 et sera dans notre région.

Il informe de la mission Village d'avenir pour l'aménagement de l'habitat. 3 communes de la Copler se sont engagées. (réaménagement de commerces et aménagement urbain) Le coût d'ingénierie sera financé.

Il signale que les travaux à la base nautique sont presque terminés.

- L'association des Lucioles demande si en même temps que les travaux se font pour les appartements, il pourrait y avoir l'électricité de mise dans le local qu'elle utilise.

Le Maire :

- informe que le nouveau tracteur est bien arrivé et que Sébastien peut faire les fossés.

- que le repas des anciens de Cordelle aura lieu le dimanche 21 janvier et sera servi par le conseil. Il est offert aux habitants de 75 ans et plus. Les conjoint(es) n'ayant pas atteint cet âge peuvent venir en s'acquittant d'une participation de 25 €. Les adhérents du Club Loisirs Amitié qui souhaitent venir quel que soit leur âge peuvent le faire en s'acquittant d'une participation de 30 €

-les Vœux du Maire auront lieu le samedi 20 janvier 2024 à la halle

- Le bulletin municipal est en cours de réalisation

- Une dernière réunion pour la station d'épuration doit avoir lieu avant le 19 décembre (1 ans après la mise en fonction).

- Jérôme rappelle que Sport Nature organise une marche nocturne le 25/11. La soupe aux choux sera servie à l'arrivée à la salle des fêtes.

- Jérôme et Pascal ont eu une réunion pour le cyclo de la semaine fédérale qui aura lieu le 23 juillet à Cordelle et qui draine environ 6000 personnes. Il y aura besoin d'une soixantaine de bénévoles.

La séance est levée à 23h10

Le Maire

P.CHATRE

La secrétaire de séance

M.Christine MORLANDET